

# **Service Animation Jeunesse Inscription à l'Espace Jeunes Année 2025**

Cadre réservé au Service			
Adhésion 2025			
Quotient familial renseigné			
Attestation de natation			

<u>Identificat</u>	<u>ion du Jeune</u>
NOM :  Date et lieu de naissance :  Numéro de Sécurité Sociale :  Régime Sécurité Sociale :  Autre précisez :	<u>Prénom</u> :
Responsable du J	<u>leune</u>
NOM : ADRESSE :	<u>Prénom</u> :
<u>Téléphone du Père</u> : <u>Téléphone de la Mère</u> : <u>Téléphone du Jeune</u> : <u>E-mail</u> (informations plannings):	Employeur (tel.) : Employeur (tel.) :
Numéro d'allocataire CAF des Landes :	
<u>Droit à l'imag</u>	<u>ge</u>
J'autorise le Service Jeunesse à exploiter les images sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, sur films, photos, site internet, articles de presse, repor Oui □	tous les supports de communication :
Autres personnes que la famille à co	ntacter en cas d'urgence
Mme/Mr:	Téléphone :
<u>Pièces obligatoires à fournir</u> :	
* Attestation de quotient familial d'octobre 2024 de fournie par la CAF des Landes ou avis d'imposition * Attestation assurance Responsabilité Civile	

\* Attestation carte vitale et mutuelle santé

\* Attestation de natation

	ssigné(e), Mme/Mrsouhaite in tà l'Espace Jeunes de l	
) 0	Je m'engage à : Respecter les règles de fonctionnement dont une copie m'a été remis. Compléter et retourner le présent dossier dûment rempli.	
) •	J'autorise :  Mon enfant à rentrer seul chez lui lorsqu'il fréquente l'Espace Jeunes  Oui □ Non □	
Nom :	Si non, veuillez indiquer les personnes habilitées à récupérer le jeune :  Prénom : Qualité	:
······	les sorties nécessitant un déplacement en Minibus conduit par les anir la Mairie de Labenne.	•
	Oui  Si non, mentionner les activités :	

Adhésion : 10€ l'année, valable du 1er janvier au 31 décembre

Tarifs	Pourcentage de participation par rapport au coût réel de l'activité						
2024	20% 50% 60% 70% 80%						
QF	De 0 à 449	De 449.01	De 794.01 à	De 1000.01	Supérieur		
	à794 1000 à 1200 à 1200.0						

J'atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis lors de l'inscription de mon enfant.

Fait à Labenne le :

Signature du Jeune

Signatures des responsables du jeune



## FONCTIONNEMENT ESPACE JEUNES DE LABENNE A DESTINATION DES JEUNES ET DES FAMILLES

#### L'INSCRIPTION

L'inscription du jeune à l'Espace Jeunes est effective lorsque le dossier d'inscription est ramené dûment rempli aux animateurs. Cette inscription donne accès aux équipements mis à disposition ainsi qu'aux activités et sorties proposées. Le dossier est valable pour l'année civile et doit être actualisé chaque année.

A l'inscription, une participation de dix euros est demandée aux familles afin de couvrir les frais de **l'accueil informel**. La cotisation couvre l'année civile et doit être acquittée chaque année lors de la réinscription.

#### **FONCTIONNEMENT**

L'Espace Jeunes de la commune de Labenne est ouvert à tous les jeunes Labennais ou extérieurs de 12 à 17 ans. Lorsque le nombre de places est limité (sorties...), la priorité sera donnée aux jeunes Labennais.

#### Les horaires d'ouverture sont:

En période scolaire:

- les mardis et vendredis de 16 h 00 à 18 h 00
- les mercredis et samedis de 14 h 00 à 18 h 00

En périodes de vacances: du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h00

Ces horaires peuvent varier, en fonction du programme réalisé en concertation avec les jeunes, (soirées, mini séjours...).

#### LES ACTIVITES

Les activités proposées sont en lien avec le Projet Pédagogique établi par l'équipe d'animateurs. Le programme est établi pour une période d'un mois et est expédié par courrier électronique aux familles et aux jeunes. L'inscription se fait auprès de l'équipe pédagogique.

L'autorisation parentale du dossier d'inscription sert pour toutes les activités et sorties prévues dans le cadre de l'Espace Jeunes. Les activités sportives tombantes sous le coup d'une réglementation spécifique feront l'objet d'une autorisation parentale spécifique.

#### **TARIFICATION**

Les sorties et interventions particulières sont facturées en fonction du quotient familial fourni. Les activités sont regroupées en six catégories tarifaires de cinq à trente euros. En cas d'absence de justificatif de quotient familial, le tarif maximal sera appliqué lors de la facturation en fin de mois. Le règlement se fait auprès du service comptabilité de la Mairie.

Les familles peuvent opter pour le prélèvement automatique ou le paiement en ligne via le portail famille. La fourniture d'un email est obligatoire pour accéder à ce service. Les informations collectées ne sont utilisées qu'à des fins de gestion du service.

#### RESPONSABILITE

On distinguera deux temps d'ouverture, un **Temps Informel**, où le jeune peut venir et repartir lorsqu'il le souhaite. Durant ce temps il a accès au matériel mis à disposition. Cette fréquentation étant libre, le jeune est sous la responsabilité des animateurs, uniquement lors de sa présence à l'intérieur du local. Si celui-ci quitte l'Espace Jeunes, il n'est plus sous la responsabilité des animateurs.

Le **Temps Formel**, est caractérisé par la participation du jeune à une activité précise à laquelle il s'est préalablement inscrit. Durant ce temps, les animateurs encadrent les jeunes inscrits du début à la fin de l'activité (horaires précisés sur le programme).

Lors de sa présence à l'Espace Jeunes, il est demandé au jeune de se conformer au Règlement Intérieur affiché dans le local. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'exclusion du jeune.

### **ASSURANCE**

En plus de l'assurance Responsabilité Civile, il est conseillé aux parents de souscrire une assurance Dommage Personnel couvrant les accidents sans tiers responsable.

Les effets personnels restent sous la responsabilité de leur propriétaire. En cas de dégradation ou de vol, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable.

## **MOYENS**

Les moyens mis en œuvre sont en adéquation avec le Projet Pédagogique afin de permettre la mise en œuvre de celui-ci.

Le personnel œuvrant auprès des jeunes est composé de deux animateurs professionnels garants de l'application du projet pédagogique. Ils assurent l'animation de la structure, tout en garantissant la sécurité Morale, Affective et Physique des jeunes accueillis.

A l'intérieur du local, le jeune pourra trouver des jeux divers et variés, des ordinateurs, de la documentation, une écoute et des réponses aux diverses questions inhérentes à cette tranche d'âge.

Des mini bus appartenant à la commune et conduits par les animateurs sont régulièrement utilisés pour la réalisation de sorties (culturelles ou sportives).

Signature du jeune et de son représentant légal Précédé de la mention « lu et approuvé »



## MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE	SANI	TAIRE
DE	LIAIS	ON

1 - ENFANT		
NOM:		
PRÉNOM :		
date de naiss	ANCE :	
GARÇON □	FILLE 🗆	

## DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

RUBÉOLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyelite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui on on on on si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENEANT A TIL DÉ IÀ ELLI ES MALADIES SUIVANTES 2

LEINFAINT A T-ILT	DEJA EU LES MALADI	IES SUIVANTES ?	
VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE

			AKTICOLAIKE AIGO		
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI	NON
COQUELUCHE	OTITE NON	ROUGEOLE	OREILLONS		
991	001	301 11011			
ALLERGIES:	ASTHME	oui □ non □ <i>N</i>	iédicamenteuses	oui 🗆	non 🗆
	ALIMENTAIRES	oui 🗆 💮 non 🗀 💮 A	UTRES		
PRÉCISEZ LA CAUS	SE DE L'ALLERGIE ET	LA CONDUITE À TENII	R (si automédication, le s	ignaler)	

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CO OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN P^RÉCISANT LES DATES ET LES PRÉC.	NVULSIVES, HOSPITALISATION AUTIONS À PRENDRE.
4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROT DENTAIRES, ETC PRÉCISEZ.	HÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES
LIENTEANT MOUBLE THE CONTITY	
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? oui □ non □  S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? oui □ non □	
5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJO	NUD.
NOM:PRENOM:	JOK:
ADRESSE (pendant le séjour) :	
TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :	BUREAU:
N° SÉCURITÉ SOCIALE :	
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) :	
L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : □ DE LA CMU □ D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À	
Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).	
Je soussigné,responsable renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séju mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgica l'enfant.	our à prendre, le cas échéant, toute
DATE : Signature :	
A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTIC COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU	